

**Sujet :** [INTERNET] Enquête "installation d'une centrale d'enrobés à chaud à Roquefort des Corbières

**De :** pascal.arhan@daimler.com

**Date :** 10/09/2019 16:52

**Pour :** pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Par la présente, je vous informe de mon opposition au projet d'installation d'une centrale d'enrobé à chaud par l'entreprise Malet sur le territoire de la commune de Roquefort des Corbières.

Ce projet est un non-sens économique, apportant son lot de désagrément sans aucune plus-value locale. Pire, c'est une contre publicité grave et lourde de conséquences dans un contexte de crise et de fragilité extrême de l'économie locale.

L'affluence touristique, si importante voire vitale pour nombre de personnes, déjà mise fortement à mal par les différents mouvements populaires récents, sera une fois de plus impactée. Il faut comprendre que la société Malet ne souffrira d'aucune baisse d'activité, au contraire, mais tous les acteurs locaux, dévoués à notre village, à sa promotion, attentifs à la qualité des lieux et sa quiétude, au bien-être de nos visiteurs, ne trouveront aucune compensation ni retour sur leur investissement quotidien.

C'est une décision grave que d'autoriser une telle installation et votre avis pèsera. Il importe que vous preniez en compte le contexte. Je suis moi-même possesseur d'un gîte à Roquefort des Corbières et je sais les efforts à fournir pour que de toutes parts nous fassions l'unanimité.

Ne laissez pas une telle chose se faire, c'est inique et léonin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pascal Arhan

**Pascal Arhan**

Architecte D.E.S.A

Portable : +33 (0)6 83 98 72 41

If you are not the addressee, please inform us immediately that you have received this e-mail by mistake, and delete it. We thank you for your support.